

CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'U.N.S.S.
du mardi 8 décembre 2015
PARIS

Etaient présents ou représentés :

Madame la Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, représentée par Monsieur Alexandre GROSSE, Chef de service, adjoint au directeur général, MENESR, DGESCO

Madame Florence ROBINE, Directrice Générale de l'Enseignement Scolaire, représentée par Monsieur Pierre DUPONT, Bureau des actions éducatives, culturelles et sportives, MENESR - DGESCO

Madame Catherine GAUDY, Directrice Générale des Ressources Humaines, représentée par Monsieur Jean GREVOZ, Chargé de mission, D.G.R.H. - MENESR

Monsieur le Ministre en charge des Sports, représenté par Madame Valérie BERGER-AUMONT, Cheffe de bureau, DSB1

Monsieur Thierry MOSIMANN, Directeur des Sports, Ministère en charge des Sports, représenté par Monsieur Pierre-Emmanuel PANIER, Chargé de mission, Bureau DSB1

Madame Claudie SAGNAC, adjointe au Directeur des Sports, Cheffe de service, Ministère en charge des Sports, représentée par Madame Mathilde GOUGET, Adjointe Cheffe de bureau DSB1

Madame Valérie DEBUCHY, Doyenne de l'IGEN, Groupe de l'EPS

Madame Patricia HEBERT, Proviseure du LP Théophile Gautier, Paris 12^e

Mademoiselle Sylvie APEL-MULLER, Professeur EPS, LP Pierre Vernotte, Moirans en Montagne

Monsieur Gilles RODIA, Professeur EPS, Lycée Lumière, La Ciotat

Madame Patricia GIANNO, Professeur EPS, Collège L. Bréa, Saint Martin du Var

Monsieur Eric OLIVERO, Professeur EPS, Collège Pierre Mendès France, Marcoussis

Monsieur Denis LECAMP, Professeur EPS, Collège Marcel Pagnol, Tonnay Boutonne

Monsieur Benoît HUBERT, Secrétaire général – SNEP/FSU

Monsieur Yann CHANDIVERT, Délégué national EPS - SE/UNSA

Madame Dominique BAUD, Administratrice nationale - FCPE

Etaient excusés :

Monsieur Paul-André TRAMIER, représentant le CNOSF et la F.F. de Badminton

Monsieur Fernand NASARI, Proviseur du Lycée Jacques Decour, Paris 9^e

Madame Catherine DONOHUE-WEILL, Principale du Collège Daniel Mayer, Paris 18^e

Madame Myriam MENEZ, Secrétaire Générale - PEEP

I) Ouverture par Alexandre Grosse, Chef de service, adjoint au directeur général, MENESR, DGESCO

Depuis la dernière instance, de nombreuses actualités ont concerné le sport scolaire : nouveaux statuts adoptés par l'AG, décret d'approbation publié. C'est sur ces bases que la première phase des élections s'est tenue ces dernières semaines. C'est aussi depuis la rentrée l'année du sport de l'école à l'université, avec beaucoup de manifestations pour les élèves et l'UNSS. C'est aussi l'entrée en vigueur de la mesure de baisse du coût de l'adhésion pour les établissements REP+ et lycées professionnels de l'éducation prioritaire, souhaitée par la ministre. Année par conséquent particulièrement dense pour le sport scolaire et l'UNSS en particulier.

II) Déclarations Liminaires

Benoît Hubert, SNEP-FSU

Déclaration liminaire Benoit HUBERT pour le SNEP-FSU

Le CA s'ouvre dans un contexte bien particulier et nous ne pouvons faire l'économie, en ce début de conseil d'administration de l'UNSS, de revenir sur les événements meurtriers du 13 novembre dernier. Ces attentats terroristes inqualifiables, d'une cruauté absolue, ont profondément marqué notre pays. Le SNEP-FSU assure tout son soutien et sa solidarité à toutes les victimes et leurs proches. En ciblant tout particulièrement des lieux qui font culture dans notre pays (un lieu de spectacle, un stade de sport, des cafés), ce sont notre mode de vie, notre jeunesse, notre « vivre ensemble », notre culture qui ont été attaqués. En s'attaquant à un stade, c'est le sport, dans les valeurs qu'il porte d'intégration, d'échanges, de convivialité, etc. qui a été visé. L'hommage rendu lors du match de football France – Angleterre, maintenu quelques jours après les attentats a été un des plus beaux exemples de ce que peut produire le sport. Le recueillement, le respect, l'émotion, la communion de tout un stade dépassaient de très loin les simples enjeux sportifs de la rencontre. Ces valeurs d'intégration, d'égalité, de responsabilité, de vivre ensemble... sont celles que défend l'UNSS.

Les activités du sport scolaire permettent aux élèves de vivre « en actes », notamment au travers des rencontres UNSS, des moments de solidarité, de partage et d'échanges tout en étant confrontés à la diversité de leurs origines sociales, culturelles, de sexe, etc.

Nous nous félicitons que le MEN ait pris la décision de laisser à l'appréciation des autorités académiques et préfectorales le maintien ou non de certaines rencontres UNSS avec le souci d'assurer la sécurité des personnes et des biens et principalement des élèves et des personnels.

Il nous paraît essentiel, surtout en réponse à ces actes terroristes qui visent à nous déstabiliser et à nous diviser, de poursuivre nos objectifs d'éducation, d'ouverture aux autres et de développement de biens culturels communs dont la pratique sportive. La campagne calomnieuse dont l'UNSS a eu à faire face était de notre point de vue indigne et la marque d'un renfermement sur soi contraire aux valeurs du sport et de l'UNSS.

Les rencontres du sport scolaire sont des moments privilégiés d'échanges, de plaisir dans la pratique mais aussi dans la confrontation avec d'autres dans le respect de soi, de l'autre et des règles, d'épanouissement de soi et du collectif. Le sport scolaire a toujours été défini comme le prolongement de l'EPS et par conséquent tout ce qui se passe dans l'école interagit avec son développement. C'est pourquoi une nouvelle fois nous souhaitons intervenir sur la confiscation des mercredis après-midi.

Depuis quelques années, pour ne pas perturber l'emploi du temps des élèves, les mercredis après-midi ont été utilisés, de manière exceptionnelle nous dit-on chaque fois, pour récupérer des cours, rattraper des journées de pré-rentrée. Cette année, ce sont les journées de formation pour la réforme des collèges qui viennent les impacter et raccourcir ainsi le calendrier des activités sportives. Ainsi ce sont 8000 jeunes qui ont été privés de cross dans l'académie d'Aix-Marseille, plusieurs milliers aussi à Versailles. Mais ce seront aussi des mercredis, selon les académies, les établissements, sans animateurs dans les AS, laissant ainsi les jeunes à la maison.

Nous l'avons déjà dit dans les CA et à la dernière assemblée générale mais nous le refaisons aujourd'hui. La réforme des collèges avec la modulation des horaires disciplinaires va percuter les organisations existantes particulièrement celles de l'EPS. Que dire aussi d'un nouveau DNB qui supprime la prise en compte des savoirs spécifiques en EPS pour noyer son évaluation dans des compétences transversales qui ne sont pas nécessairement « motrices » ? Non cette réforme ne nous convient pas, couplée avec les nouveaux programmes EPS vidés de leur référence aux APSA, elle éloigne l'EPS des contenus du sport scolaire et n'est pas encline à développer l'appétence pour la pratique

sportive extra-scolaire. Travailler aux liens entre EPS, sport scolaire et sport civil risque, dans ces conditions, de relever de la quadrature du cercle...

Plusieurs décrets et notes de service sont parus l'an dernier et cette année, confortant la place et le rôle du sport scolaire au travers du forfait d'animation et d'encadrement de l'AS des enseignants d'EPS et la reconnaissance des coordonnateurs de district.

Or nous constatons malheureusement que dans les académies d'Aix-Marseille, Nice et Rennes des TZR se voient encore refuser le forfait d'AS, malgré de nombreuses relances depuis la rentrée. Ce sont autant d'animateurs en moins dans les AS pour encadrer les élèves et pour les amener à une pratique régulière. Ces décisions de Recteurs ne sont pas réglementaires, nous n'acceptons pas qu'elles puissent perdurer et demandons qu'un rappel de la réglementation soit fait par le ministère.

Les indemnités des coordinations de district se font désormais sous forme d'IMP, la transformation d'HSE et HSA s'est faite en respectant les volumes existants jusqu'à présent pour la très grande majorité des académies. Par contre la possibilité d'allègement de service n'a quasiment pas été mise en œuvre alors qu'elle est prévue par le décret du 20 août 2014.

A Lille, l'application « à la lettre » du décret du 29 avril 2015 a conduit, dans un premier temps, le Recteur à diviser par deux le volume des moyens accordés aux coordonnateurs jusqu'à présent. Nous nous félicitons que la situation ait évolué favorablement. Nous avons encore quelques incertitudes sur Nancy, dans un moindre volume, mais nous ne doutons pas que les discussions toujours en cours aboutiront à une solution satisfaisante.

Les nouvelles modalités de recrutement des cadres régionaux adjoints et départementaux de l'UNSS, que nous avons par ailleurs jugées inopérantes, n'ont pas permis l'affectation de 5 cadres à la rentrée 2015. Pourriez-vous nous dire, à ce jour, si ces postes sont désormais occupés et à quel titre (provisoire ou définitif). La rentrée scolaire aurait pu démarrer dans de bien meilleures conditions dans les académies de Grenoble, Lille, Reims et Versailles.

Nous demandons à ce que ces modalités soient entièrement revues pour ne pas risquer de laisser des services sans directeur / directrice à la rentrée prochaine, cela d'autant plus que ce nouveau recrutement concernera également les postes de directeurs régionaux. Puisque nous évoquons les cadres UNSS, nous rappelons que le règlement des indemnités (IFTS) n'est toujours pas harmonisé sur le territoire malgré la NS du 28/05/14 et une lettre de cadrage aux Recteurs en juillet 2014. Nous demandons à ce que cette question soit réglée au plus vite.

Enfin nous terminerons notre intervention avec l'actualité immédiate qui concerne les élections pour le renouvellement des instances de l'UNSS. Pour favoriser l'expression démocratique et l'implication de ses membres dans son fonctionnement et ses orientations, l'UNSS, depuis sa création, a souhaité laisser une large place dans ses instances aux acteurs et actrices qui la vivent et la font vivre et évoluer ; Ce que nous partageons pleinement. Pour autant, les remontées que nous avons nous montrent que des enjeux bien éloignés du sport scolaire et de la volonté de participer et de travailler à son développement sont à l'œuvre. En effet, comment interpréter la présence sur des listes de candidats de personnes qui n'ont aucun lien avec les Associations Sportives dont elles sollicitent le suffrage ? Il ne saurait être question aujourd'hui de dévoyer le rôle de représentation des AS pour des raisons purement politiques.

Nous demandons à Monsieur GROSSE, représentant de madame la ministre, présidente de l'UNSS, que nous avons interpellé déjà à deux reprises sur cette question, de bien vouloir annoncer devant ce CA son attachement à ce que les scrutins soient réguliers et sincères. Nous demandons également que des consignes soient données aux IA-Dasen, présidents des CDUNSS, d'effectuer les opérations de vérifications d'éligibilité à la date du scrutin et, en cas d'irrégularité, de prendre toutes les mesures qui conviennent pour que le vote ne soit entaché d'aucun doute.

Enfin, d'après les premières informations dont nous disposons, la participation des AS à ces élections est, une nouvelle fois, très faible. La Dgesco, au travers de Monsieur Waiss s'était engagée à une meilleure prise en charge de sa part. Or, la note de service a totalement écarté toutes les propositions que nous avons faites pour le déroulement des votes dans les AS. Nous avons demandé que ces élections (listes, calendrier) apparaissent sur les sites des DSDEN, et des Rectorats, cela n'a pas été accepté. Enfin, si les cadres UNSS sont nécessairement impliqués dans ces élections, les DSDEN ne peuvent se désintéresser de ces opérations et, au final, se dédouaner des résultats. L'envoi des listes, les rappels à voter adressés par les services UNSS n'auront jamais autant d'impact sur les chefs d'établissements que provenant des autorités académiques.

Je vous remercie de votre attention.

Nous ne pouvons démarrer ce conseil d'administration sans avoir de nouveau une pensée pour les 130 victimes des attentats du 13 novembre dernier. La France attaquée sur ses propres terres s'est plongée dans un climat de peur, de méfiance, d'angoisse et de révolte. Le sport et ses valeurs ont été également attaqués au Stade France. Un peu mieux préparés depuis les attentats de CHARLIE, les enseignants et les parents ont dû faire face pour expliquer aux enfants, les faire parler. Je ne reviendrai pas longuement sur l'échange qui a suivi le mercredi suivant concernant le maintien ou non des compétitions Unss. Mais le SE-Unsa partage la position du SNPDEN regrettant le manque de clarté de la Ministre sur ce sujet. Une nouvelle fois les sorties Unss n'ont pas été dans le lot commun des sorties scolaires, elles-mêmes toutes annulées sur la semaine. La situation sur le terrain et pour les collègues a été très floue, pour ne pas dire incompréhensible. Je n'ose imaginer si une balle perdue avait atteint un Bus se déplaçant dans une compétition Unss alors que des perquisitions étaient en cours dans toute la France.

Nous ne pouvons démarrer ce conseil d'administration sans évoquer le séisme politique de Dimanche dernier. Le Front National est le grand gagnant de ce premier tour des régionales. Désabusés des politiques mises en place, les français font le choix du pire pour faire réagir. Nous ne pouvons collectivement ici supporter ce choix. L'heure est à la mobilisation de tous pour que les partis républicains l'emportent. Le Front National c'est la fin du vivre ensemble et donc pour nous ici réunis la réduction forte du sport scolaire. Le principe du Front National n'est-il pas de se monter les uns contre les autres ; tout le contraire de nos valeurs partagées à l'Unss. Le Front National c'est l'illusion du changement pour mieux plonger les régions dans le déclin économique. Les quelques exemples de gestion à Béziers ou dans d'autres communes montrent bien le vrai visage du Front National. Le SE-Unsa demande qu'une brève motion issue du CA soit votée et communiquée à la presse pour montrer notre engagement collectif aux côtés des partis républicains pour dimanche prochain.

Nous ne pouvons démarrer ce conseil d'administration sans parler des élections des représentants des Associations Sportives. Le SE-Unsa l'avait annoncé depuis le printemps dernier, nous nous sommes lancés nationalement dans l'aventure. Je parle bien d'aventure car je ne pensais pas y passer 90% de mon temps, et cela depuis 3 mois. Collectivement responsables, la note de service et l'organisation de ce vote ne sont pas conformes. Trop d'imprécisions, de sous-entendus, de cas non envisagés, de particularités locales, de complexités de compréhension. Tous les ingrédients sont réunis pour rendre ce vote indifférent des collègues, d'ailleurs nombre d'entre eux n'avait pas connaissance de ce scrutin et n'a pas voté de nouveau. Je dis bien collectivement responsables car tous ici, hormis la PEEP, ont voté les nouveaux statuts de l'Unss lors de l'AG extraordinaire en présence de la Ministre. Collectivement responsables car nombreux ici ont eu à se prononcer sur la note de service avant sa publication. Mais quand même, comment peut-il exister autant de largesse dans un scrutin, comment peut-on avoir inventé un système d'élection pyramidal aussi complexe qu'on ne comprend même plus à chaque étage qui peut être candidat, qui peut voter, qui contrôle les résultats. Placé de plus dans une période dense pour les chefs d'établissement, avec la mise en place et élections au CA, le budget, la réforme du collège mais aussi pour les parents d'élèves avec leurs élections, tous les ingrédients étaient réunis pour reléguer ces élections dans un second plan. Alors, tant qu'une seule organisation syndicale s'intéressait à ces élections il n'y avait aucun problème. Mais cette fois ci, notre apparition dans 40 départements a provoqué des réactions incompréhensibles, des agissements intolérables, mettant gravement en difficulté les responsables départementaux de l'Unss. Le Se-Unsa regrette le manque d'appui de Madame la Ministre sur ce sujet avec des consignes peu claires qui ont abouti à des décisions hasardeuses. Le SE-Unsa déplore l'attitude de certains collègues du Snep-FSU ayant mis des pressions à certains de nos candidats ou à certains élèves au moment du vote. Le SE-Unsa a participé démocratiquement à ces élections. Le moment est plutôt mal choisi pour attaquer la Démocratie au regard de mes premiers propos. Le SE-Unsa tient à remercier le Snep-FSU pour la publicité faite au SE-Unsa dans les nombreux messages locaux envoyés parfois par les adresses professionnelles à la profession. Il est même assez drôle de comparer ces messages qui parfois se contredisent. Je tenais à vous remercier à ce CA, car la tonalité infâme de ces messages montre bien votre unique objectif de détruire ce moment démocratique. Les enseignants doivent-ils être les seuls représentants des AS ? Il n'y a, pour vous, pas de place aux élèves et aux parents ? C'était cela notre tort, avoir associé plus d'acteurs à ces élections ? La vérité nous la connaissons tous, plus personne n'est dupe : Ces élections permettent au Snep-Fsu d'avoir une main mise importante sur les instances Unss et notamment dans son AG nationale. Alors oui nous avons osé, et oui nous avons bien fait de nous engager dans cette élection. Nous n'allongerons pas plus notre propos ici car nous pourrions aussi

faire la liste de toutes les difficultés rencontrées à ce jour pendant ce vote. L'ensemble du dispositif sera à revoir, le SE-Unsa y est prêt et demande la réouverture des statuts de l'Unss.

Cette demande de réouverture est étayée d'un deuxième sujet déjà soulevé l'an dernier : le passage aux grandes régions. Même si les académies demeurent pour l'instant, l'intitulé « conseil régional de l'Unss » ne correspondra plus à la réalité du terrain au 1er janvier 2016. Quelle enveloppe budgétaire donnera la grande région pour le fonctionnement local ? Avec quels interlocuteurs régionaux intervenir, négocier ? La structure Unss est peut-être amenée à évoluer également, il nous faudra ce débat lors de cette réouverture.

J'aimerais conclure cette intervention, pour une fois un peu longue je m'en excuse, pour rappeler à tout le CA que le SE-Unsa et sa fédération l'Unsa-Education sont très attachés au sport scolaire en général et à l'Unss en particulier. Que nos collègues syndiqués et sympathisants sont très investis dans ce fonctionnement et je les remercie ici lors de ce CA pour lever la stigmatisation et les contre-vérités dont ils ont subi les conséquences depuis deux mois lors des élections Unss.

J'aimerais réaffirmer ici notre volonté et notre attachement à travailler avec tous les acteurs du sport scolaire dans l'intérêt des élèves et pas de quelques sièges dans les instances.

Gilles Rodia, élu des AS

Suite à la confirmation en Conseil d'Etat des nouveaux statuts de l'UNSS, les élections des représentants des AS se sont déroulées dans toutes les académies de France.

Si parmi les axes prioritaires développés par l'UNSS on parle de Génération Responsable au travers des Jeunes Officiels, il n'en est pas de même pour certaines listes candidates à ces élections.

C'est ainsi que dans l'académie d'Aix-Marseille que je représente, de « curieuses listes » sous l'appellation « Le sport scolaire : tous concernés » se sont présentées en toute illégalité dans 3 départements sur 4.

Des demandes d'invalidation de ces listes ont été déposées depuis plus d'un mois auprès des DASEN et nous n'avons à ce jour reçu aucune réponse.

Rappel, pour candidater sur les listes de représentants des AS, il faut être à minima membre de l'AS ou du comité directeur ou représentant des parents d'élève (cf les dispositions statutaires obligatoires des AS dans le décret du 14/03//86) et plus récemment dans le règlement intérieur de l'UNSS de juin 2015 (p 8 chapitre 4 article 2.4. -c)

Cette stratégie, soutenue par le SE UNSA, est irresponsable et irrespectueuse envers les élèves licenciés, les collègues animateurs d'AS, les cadres UNSS et le service public du sport scolaire.

Dans les rencontres sportives du Sport Scolaire, lorsqu'un pratiquant triche ou enfreint la règle, il est pénalisé ainsi que son équipe.

Alors quand pourrions-nous connaître les suites données à nos demandes d'invalidation sachant que nous sommes sur la période de dépouillement des votes aux élections des représentants des AS aux CD UNSS ?

Dans un contexte électoral bien particulier, ces élections des représentants des AS à l'UNSS, association du service public de l'Education Nationale, doivent avoir une valeur d'exemple pour nos élèves licenciés !

Réponses

Alexandre Grosse

Quelques tensions inhérentes au débat démocratique ont émaillé ces élections. Une mobilisation la plus large possible de tous les acteurs est un objectif à atteindre pour le bien de l'intérêt commun. Nous devons garantir un scrutin transparent et respecter les procédures au regard des textes en vigueur. A ce jour, la DGESCO n'a pas été saisie par les autorités académiques de contestations particulières sur le déroulement de ces élections. Nous devons néanmoins être vigilants sur les scrutins à venir et préciser quelques points d'organisation notamment les problèmes soulevés sur la définition de l'appartenance à l'association.

Laurent Petrynka

Sur les points des attentats et des élections, mobilisation importante et très professionnelle de l'ensemble des cadres :

- Attentats : des contacts immédiats ont été pris avec le cabinet pour la ligne à tenir sur la tenue des compétitions. Ligne extrêmement claire : cela relève de la compétence des recteurs et des préfets. Les consignes ont été transmises à tous les services. Les directeurs ont passé un temps important avec les autorités académiques pour le maintien ou non des manifestations. La libération des élèves dans les établissements relève de l'autorité du chef d'établissement. En conséquence certains cross se sont tenus tandis que d'autres ont été annulés. J'ai répondu à l'AEF sur la clarté de la ligne ministérielle et la teneur des consignes de l'UNSS auprès de ses directeurs, que je tiens à féliciter.
- S'agissant des élections, nos directeurs ont été également très sollicités. Le message commun est celui de l'application du texte, clair, même s'il a du faire l'objet d'explications. Nos directeurs ont fait preuve de neutralité dans le conseil qu'ils ont donné aux DASEN avec le même sens de professionnalisme et de mesure dans un contexte parfois tendu. Un effort a été fait sur la communication via les sites notamment, le taux à ce jour de participation est de 33%. Sur la question des invalidations, c'est in fine au juge de trancher sur d'éventuels recours qui ne sont pas de la compétence de nos directeurs.

Sur la question des postes, s'il est juste de dire que cela a pris un peu de temps pour se régler, ce que l'on peut comprendre au regard du changement de statut, les situations sont en cours de stabilisation : A Lyon, poste en délégation rectorale pour le moment, à Versailles création d'un poste. Dans la Marne le poste est pourvu provisoirement, comme à Grenoble (DSRA) et dans le Pas-de-Calais. Ces postes font l'objet d'appels à candidature pour le mouvement 2016.

III) [Approbation du PV du CA d'avril 2015](#)

Denis Lecamp, élu des AS : page 7, modification de la phrase : « Le budget 2015 présenté prend en compte les mesures sur les REP+ et LP EP. Le calcul est-il fait à partir de l'augmentation de licenciés ? Si oui de combien ? »

PV adopté à l'unanimité

IV) [Présentation du rapport général par le Directeur national, Laurent Petrynka.](#)

Préambule

Remerciements à tous les acteurs de terrain, chefs d'établissements présidents des AS, professeurs, représentants des instances déconcentrées et nationales, tous les directeurs autant pour la mise en œuvre que pour la rédaction. Deux grandes parties :

- L'UNSS en chiffres, outil d'analyse et de stratégie, qui se densifie chaque année
- Le rapport général

Focus sur cette présentation

- Aspects stratégique et budgétaire
- Tient compte des remarques en instance
- Evaluation du PNDSS 2012-2016 avec constitution d'un groupe émanant de l'AG pour la construction 2016/2020

Introduction au rapport général

- Progression du nombre de licenciés, depuis 4 ans (+0,97% cette année)
- Soutien des ministres et des collectivités :
- Les 3h d'AS et la reconnaissance des coordinateurs de district fixées par décret.

- Réintégration des directeurs départementaux et directeurs adjoints
- Mobilisation autour des valeurs de la république
- Engagement auprès des publics en éducation prioritaire
- Pratique des élèves en situation de handicap
- Actions en faveur des filles avec cette année une progression de licenciées
- Mise en œuvre des plans académiques et départementaux, tous validés en instances déconcentrées

Fonctionnement

Adoption des nouveaux statuts avec des acteurs nouveaux et diversifiés qui rejoignent les instances pour une représentation meilleure des acteurs du sport scolaire, notamment des élèves et des collectivités territoriales

Moyens humains

Stabilité concernant les cadres et personnels de droit privé

2 sujets en cours d'évolution sur lesquels un regard particulier sera porté en 2016 : service civique et emplois d'avenir

Budget

43M€. Différence notable due à la réintégration des cadres. Subventions de 24M€. Stabilité en fonctionnement, augmentation légère en communication. Niveau de financement de l'animation sportive toujours élevé : hausse de 410 000€

Sport scolaire en mouvement

Progression du nombre de licenciés, toutefois moins forte que les années précédentes. Taux de pénétration en hausse, 0.66% d'augmentation chez les filles, avec baisse des garçons. Il s'agit de voir s'il y a lien entre les deux chiffres sur une extraction d'une centaine d'établissements

Les benjamins constituent toujours la catégorie phare mais légèrement en baisse. Offre sportive CM2 6^{ème} à mettre en œuvre.

Hausse du taux de renouvellement des licences

Répartition classique avec progression des collégiens, les lycées restent dans une zone de vigilance. Légère hausse en LP, lycées agricoles toujours en progression. Légère diminution en privé

Point d'attention sur les établissements spécialisés, et les CFA pour lesquels l'offre n'est pas encore satisfaisante.

Ethique

Décisions au regard des valeurs de la république prises notamment pour les CF. Prix national éthique créé

Rencontres

Maintien de 139 CF. Concernent ¼ des AS

SSS : 2519 pour 60 000 licenciés

Grands évènements : année de mobilisation pour l'ASEU.

Championnats du monde : réception à l'Élysée des équipes championnes. ISF basket à Limoges et triathlon à Versailles.

Actions en faveur du développement

Crédits fléchés et retour des services sur l'utilisation des fonds selon les thèmes de développement, en cohérence avec la convention d'objectifs avec les ministères. Stabilité et équilibre en général.

Vers une génération responsable

195 000 certifications à tous les niveaux dont 6000 jeunes organisateurs, plus ciblés vers le qualitatif et la responsabilité.

Effort permanent sur la formation. Un point de vigilance à porter sur la transition vers les fédérations sportives.

Progrès à faire pour les rôles de vice-présidents : 2016 doit consacrer le renouveau de la démocratie dans les AS.

Pratique des filles : engagement important : 70 labellisations, commission nationale, forum au CNOSF en mars, nombreuses formations en académie.

Quartiers prioritaires : ce rapport ne tient pas encore compte de la mesure de diminution du prix du forfait. Le taux d'engagement des élèves est supérieur aux autres quartiers, ce qui confirme la désertification de l'offre sportive autre et qui confère une mission aux collèges de ces quartiers comme « bases avancées » du développement sportif.

Handicap : beaucoup de progrès. 13 CF proposent des épreuves spécifiques, et les CMN ont un référent sport partagé. 154 établissements spécialisés affiliés à l'UNSS. Plus de 25000 élèves concernés participent à l'UNSS. Attention particulière souhaitée sur les JO.

Formation : continue de se développer en direction des enseignants en lien avec les conventions avec les fédérations et les deux ministères. 25000 enseignants formés dans 30 disciplines ; formation également des cadres et des employés. Outil de partage et de diffusion : Wikisport.

International ; satisfaction de pouvoir envoyer des délégations aux championnats du monde mais aussi de montrer que les relations internationales ne concernent pas que les meilleurs (convention AEFE, JIJ, relations à l'initiative des services).

Les conventions bilatérales (Cameroun, Côte d'Ivoire) concernent surtout les Jeunes officiels. Projet avec la Chine.

Développement durable

L'agenda 21 s'applique à nos compétitions. Commission nationale en charge des initiatives et du suivi, UNSS labellisée COP 21

Santé

Réunion régulière de la commission médicale. Attente de la loi santé pour ses nouvelles dispositions sur le certificat médical.

Courses avec des jeunes en situation de santé difficile, opération santez vous sport. Prévention dopage à destination des cadres de l'EN : formations réalisées dans 5 académies.

Visibilité

Fréquentation nettement en hausse. Les outils ont pris leur dimension attendue. Amélioration du site pour lecture plus accessible. Développement de la communication via les réseaux sociaux sous contrôle. Les chiffres constituent un exploit en comparaison des autres fédérations aux budgets non comparables et événements porteurs.

Evaluation du plan de développement

Les points à améliorer :

- la territorialisation
- l'outillage des cadres et coordonnateurs de district

- la communication plus proche des AS

Des questionnaires sont en cours en direction de tous les acteurs du sport scolaire

Le CA d'Avril sera destinataire des premières conclusions du groupe stratégique, le projet devant être validé par l'AG.

V) Discussion

Sylvie Apel-Muller, élue des AS

- Remerciements pour la possibilité de réunion préparatoire des élus des AS et l'accueil au collège Elsa Triolet
- Demande de voter le rapport général sans la partie budgétaire qui doit être visée au CA d'avril.

Réponses

- Alexandre Grosse :

Il s'agit d'un simple rappel du budget 2014 et des réalisations budgétaires sur l'année scolaire 2014/2015. Il ne s'agit en aucun cas d'aborder le budget 2015.

- Laurent Petrynka : le RG et le budget seront définitivement présentés à l'AG

Sylvie Apel-Muller, élue des AS

Documents complets et de grande qualité et tenant compte de beaucoup de remarques.

Focus intéressants rendant le rapport plus vivant, plus ancré sur les départements et les régions. Toutefois regret que ce ne se soit développé que pour les six grands objectifs, et qu'il y aurait lieu de les développer aussi sur les pratiques innovantes ou originales qui sont la spécificité du sport scolaire et qui constituent une grosse partie de l'animation des mercredis

La journée nationale du sport scolaire que les AS se sont désormais bien appropriées et qui a pris une grande importance, pourrait faire l'objet d'un tel focus, précisant et comptabilisant les organisations à tous les niveaux, de manière à ne pas concentrer la communication sur l'évènement phare national.

Concernant les jeunes Officiels, développement et diversification remarqués et notamment l'accès des jeunes à de nouvelles responsabilités. Signalement néanmoins d'un refus d'officier pour un Jeune Officiel au CF de tir à l'arc sous prétexte qu'elle n'était pas en club.

Remarques sur certains chiffres

- Nombre de licenciés adultes non cohérent
- Tarif des licences (page 19) : explication nécessaire sur les bases de calcul des contrats
- Ajouter la fréquence des réunions statutaires des CRUNSS et CDUNSS (page 10)

Concernant le PNDSS, souhait d'abandonner le vocable « bonnes pratiques » au profit de « partage d'expériences ou d'innovations... »

Réponse :

Laurent Petrynka

Quelques points d'accord : rajout de Focus notamment sur la JNSS, mention des fréquences de réunion des instances,

Licences adultes : chiffre à clarifier, toutefois le nombre de licenciés comprend clairement le nombre d'adultes, tout en étant nécessairement plus clair sur les catégories.

Tarifs : pas d'augmentation depuis trois ans, il y a vraisemblablement une coquille page 19 sur le mode de calcul. Merci de cette remarque.

Pour le cas précis de tir à l'arc, nous le signaler pour régler le problème.

Patricia Gianni, élue des AS

- Sur le thème des filles nous avons deux raisons de nous réjouir. Sur le pourcentage d'abord, ensuite sur le rapport qui s'est considérablement étoffé sur ce sujet, avec la disparition des appellations « pastille rose » et « foot des princesses ». Il y a des évolutions notables et le paragraphe les décline largement. En revanche, si la question de la parité est bien identifiée dans le rapport, la phrase dans l'UNSS en chiffres citant le VTT et disant « cela n'a pas d'influence notable », est contradictoire. Enfin, 300 Jeunes ayant assisté aux tables rondes, nous aimerions savoir d'où ils viennent.
- Coquille de numérotation en page 15 («Fonctionnement»)

Réponse de Laurent Petrynka

- Merci d'avoir signalé les progrès
- La phrase citée dans l'UNSS en chiffres sera supprimée.
- Sur les 300 jeunes, 20 académies avaient répondu à l'appel pour le forum « sport et mixité »
Françoise Barthélémy, DNA : Pour le forum, et forts de 150 dossiers pour la labellisation « AS égalité » proposition de participation à une AS par académie.

Denis Lecamp, élu des AS

Pourquoi ne pas faire venir aussi des AS qui sont en difficulté sur ce sujet ?

Françoise Barthélémy : Proposition à étudier notamment dans le cadre des ateliers destinés aux échanges.

Gilles Rodia, élu des AS

S'associe aux propos sur la qualité des documents.

AS en difficultés ou autre terme vu au rapport : situations critiques. Elles sont évoquées en p. 58 dans la formation des coordonnateurs de districts, non pas pour dénoncer mais pour indiquer qu'il y a des possibilités d'intervenir et d'accompagner ces AS, afin de connaître les raisons de leurs difficultés. Nous pouvons émettre des propositions : Dans l'académie de Marseille, un groupe de pilotage comprenant des élus des AS et des représentants syndicaux rencontre les AS et notamment leurs secrétaires.

Les mêmes problèmes sont rencontrés :

- Disponibilités des installations le mercredi après-midi
- Cours le mercredi. A ce propos, satisfaction de cette évocation dans l'UNSS en chiffres page 46. 1200 lycées ont cours le mercredi après-midi, ce qui impacte sérieusement les AS dont une grosse partie sont des Lycées et LP.

Y-a-t-il moyen de savoir si ces établissements fonctionnent le samedi matin, ce qui constitue une solution possible ?

Réponses

- Philippe Dekeyser, directeur des sports :

Le module de vie des AS contient plus de 3000 paramètres. Il y a peut-être possibilité d'établir la corrélation.

- Laurent Petrynka :

Retient la proposition de comité de pilotage, proposition à intégrer au nouveau plan 2016/2020. Néanmoins on peut noter une baisse du nombre d'AS en difficultés.

Eric Olivero, élu des AS

- Concernant les AS en difficultés, transmission d'un courrier émanant des coordonnateurs de district de Versailles appelant à étendre la mesure de baisse du contrat à tous le LP. Comme il est stipulé dans le PV du dernier CA, une analyse doit être menée pour répondre à cette demande

- Concernant les coordonnateurs de districts : lors de l'AG nous sommes intervenus sur la rémunération et avons évoqué le risque de disparité entre les académies, voire entre départements d'une académie. Qu'en est-il des 590 heures de service prises sous forme de décharge précédemment ? Après la reconnaissance institutionnelle par le texte dont nous nous félicitons, il est plus que nécessaire de compléter par une reconnaissance financière des missions des coordonnateurs.

Réponses

Laurent Petrynka

- Adhésion LP : L'analyse de la mesure de baisse du contrat sera faite pour le CA budgétaire, en prenant en compte son impact sur le nombre de licenciés et la compensation à son éventuel élargissement
- Coordonnateurs de district : reconnaissance claire, et centre du dispositif PNDSS ; les difficultés de rémunération en septembre se sont estompées notamment grâce à l'intervention des directeurs. Plus de situations tendues aujourd'hui.

Alexandre Grosse

On constate une disparité dans l'organisation des académies selon de leur taille.

Benoît Hubert, SNEP-FSU

Non pas parce que ce serait de bon ton mais parce que nous le pensons sincèrement, nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont travaillé sur les documents pour la qualité de leur travail et le souci qu'elles ont eu à prendre en compte les remarques faites au cours de nos instances et de nos échanges ainsi que leur réactivité face aux questions que nous posons.

Nous avons constaté que des perspectives sont données dans le Rapport Général ce qui n'était pas le cas précédemment. Nous pensons que c'est une bonne chose pour donner à voir ce qu'est la réalité du sport scolaire mais aussi Celle de ses ambitions.

Les remarques qui suivent ne remettent aucunement en cause la qualité de ce travail. Elles ne visent qu'à questionner, à préciser le document.

Sur les Statuts P8: nous souhaiterions que soit ajoutée une précision dans le paragraphe consacré au cadre réglementaire et statutaire, précision qui, pour nous, a toute son importance : «les AS des EPLE sont obligatoirement affiliées à l'UNSS et présidées par les chefs d'établissement.» P10 : Le CA n'est pas une instance décisionnaire, c'est de la responsabilité de l'AG. . Nous proposons donc une reformulation de la 2^e phrase de la P10 : Il (le CA) est en charge d'étudier des propositions liées au fonctionnement de l'UNSS qui seront présentées pour validation à l'AG.

Sur les personnels P11 Nous notons qu'il y a un Directeur National Adjoint de plus par rapport à l'année précédente mais il faut corriger la mention à un DRA supplémentaire ce qui ne nous semble pas être le cas. Le nombre de cadres UNSS est ainsi porté à 179 cadres.

Sur les moyens certaines académies ou directions académiques attribuent des postes ou demi-postes d'enseignants pour aider les services départementaux et/ou régionaux. Ces décisions locales marquent la volonté de développer le sport scolaire. Nous pensons que ce serait bien de les faire figurer. Même si désormais la décision de création de «postes UNSS» relève des académies, nous tenons à souligner qu'il serait important de voir des créations de postes de DSRA dans les académies monodépartementales, académies qu'il n'est jamais simple de gérer.

Comme cela est décliné pour les cadres UNSS, nous aimerions avoir un tableau identique pour les postes de droit privé (secrétariat) dans les services déconcentrés. Cela pourrait être intégré dans le rapport général pour l'AG.

Service civique : 13 jeunes (4 de Plus que l'an dernier) ont effectué un service civique. Nous avons noté lors du propos de M. le Directeur, la volonté de déployer plus largement ce dispositif. Nous souhaiterions que soient portés à notre connaissance les missions qui ont été attribuées à ces jeunes ainsi que le coût pour l'UNSS (nationale ou dans les services déconcentrés)

P13-Budget

La subvention de fonctionnement du MEN a été 2.6M on pourrait le repréciser. Mais celle pour le salaire des cadres encore détachés a été insuffisante (différentiel négatif de 266.000€) nous souhaiterions que cela apparaisse.

Par ailleurs, nous nous félicitons de la décision d'affecter tous les cadres régionaux UNSS à la rentrée 2016 auprès des autorités académiques, ce qui devrait éviter désormais à l'UNSS d'avoir à prendre sur ses fonds propres pour rémunérer et indemniser les cadres.

P 17 - Les licenciés

Le nombre de licenciés p17 (1055 617) nous semble erroné. Dans le tableau p18 et à la p28 de l'UNSS en chiffres on trouve 1 045 921 qui semble être le bon chiffre.

Les licences adultes sont-elles comprises ou non dans ce chiffre ? il apparait en effet 3696 licences adultes.

Les Filles.

On assiste à une remontée de la représentation des Filles au sein des licenciés (40.59%) et c'est une bonne chose. Ce qui doit être souligné, et qui nous paraît encore plus important, c'est l'évolution du taux de pénétration : Le taux de pénétration des Filles est de 17.76% quand celui des Garçons est de 25.23% (soit un écart de 7.47pts, en 2014 il était de 9.2)

Les pratiques des Filles

Dans 37 sports sur 85 sports répertoriés (soit 43.6% des sports), les Filles représentent + de 40.59% des pratiquantes.

Sur ces 37 sports, 6 demandent un engagement physique ou affectif «fort» ce qui peut tordre le cou à certaines idées reçues : elles n'aimeraient pas le sport.

Les animateurs d'AS

Ils sont en augmentation de 288. Mais si on regarde le nombre d'enseignants d'EPS on compte 32 443 en 2015 contre 31163 en 2014 soit + 1280. Il y a ici une distorsion que nous ne pouvons expliquer. S'agit-il d'une erreur ? 2353 animateurs «autres» en 2015, or il s'agissait de 3345 auparavant....

Cela fait 992 animateurs de moins.

Comment cela s'explique-t-il ? Nous devons être prudents avec la notion d'animateurs...

Un calcul simpliste montrerait une moyenne de 19 animateurs sur les 15 AS supplémentaires.... Quand la moyenne nationale annonce à peine 4 animateurs par AS...

Il faudrait vérifier si les animateurs d'AS déclarés sur Opuss sont réellement des animateurs ou des «accompagnateurs occasionnels» ce qui change considérablement la donne.

Les taux de pénétration

La présentation l'a fort bien montré, ils sont les plus forts : Dans les AS rurales (25,73% en 2015)

Dans les zones d'éducation prioritaire (21.55%), dans les REP (23,07%)

Néanmoins il nous faut porter une attention toute particulière sur les écarts importants entre filles et garçons dans les établissements de l'enseignement adapté EEA (33,01%, avec 14pts d'écart entre Filles et Garçons) et dans les Lycées agricoles (33.22%, avec 12.3pts d'écart entre Filles et Garçons).

Nous voyons où sont nos réussites mais aussi nos faiblesses sur lesquelles il nous faut réfléchir pour agir

Les AS en difficultés (-de 10% de licenciés)

Leur nombre est à nouveau en baisse cette année (25% de ces AS sont des AS du privé). Mais ce qui est inquiétant c'est le nombre de situations critiques, qui lui, est en constante augmentation (42% des AS en difficulté en 2015, 38.3% en 2014, 33% en 2013).

Ces AS sont identifiées, s'agit-il toujours des mêmes ? Font-elles l'objet d'un suivi régulier, comment expliquer que leurs situations n'évoluent pas?

Le temps de l'AS

Nous avons trouvé des informations très intéressantes dans l'UNSS en chiffres p45 et 46.

Chaque midi de la semaine est un temps utilisé par des AS (+ de 10% de créneaux d'entraînement programmés). Nous avons déclaré au CA de janvier dernier, puis à l'AG, que le seul point que nous considérions positif pour le sport scolaire dans la réforme des collèges était l'allongement de la pause méridienne. Or nous avons été plusieurs fois saisis par des collègues qui nous font part de leur inquiétude quant au maintien des créneaux d'entraînement le midi en raison d'une interprétation erronée, selon nous, de cette pause méridienne qui ne doit pas conduire à la

suppression des activités volontaires des élèves (l'AS n'est pas dans l'horaire obligatoire des enseignements). Nous pensons qu'il est important de le rappeler.

Les Sections Sportives Scolaires

Parmi les élèves inscrits en SSS, 31.88% (+0.88/à 2014) sont des filles. 43% des filles licenciées sont inscrites dans une section sportive contre 62.7% de Garçons.

Il faut réfléchir à l'ouverture de SSS filles et particulièrement dans les Sports collectifs car on est loin de l'objectif de parité de l'UNSS.

Les Jeunes Officiels

Nous avons demandé dès réception des documents, des précisions et quelques modifications d'écriture pour faciliter la lecture des informations et remercions encore les personnes qui ont préparé cette partie du document. Les données chiffrées aussi bien dans le Rapport Général que dans UNSS en chiffres sont vraiment très intéressantes pour constater tout l'effort mis sur la formation des jeunes Officiels. Nous ne les détaillerons pas ici mais les transmettrons rapidement à l'UNSS (comme toutes les remarques sur les différents chapitres)

On ne peut que se féliciter de l'augmentation des JO tant en nombre qu'en niveau de certification.

Le handicap

Un chapitre très long est dédié à ce sujet. Il met en évidence les besoins et présente différents projets qui pourraient se développer sur l'ensemble des territoires.

Là où des actions sont mises en œuvre, on constate un investissement lourd notamment en terme de moyens humains.

Une réflexion pourrait être menée sur le nombre de cadres UNSS ou de moyens attribués par les services académiques qu'il faudrait pour pouvoir progresser.

Les représentants locaux des fédérations françaises de handisports et de sport adapté pourraient ponctuellement être invités lors des CDUNSS ou dans des groupes de travail pour initier et construire des projets

Sur l'évaluation du PNDSS mais surtout sur son évolution.

Nous savons que les académies et des départements ont programmé des journées de réflexion sur le bilan mais surtout sur des perspectives d'évolution des projets déconcentrés. Ces moments de travail sont essentiels pour que chaque AS puisse être actrice et partie prenante des évolutions souhaitées. Les questionnaires qui sont en préparation vers les enseignants d'EPS, les présidents, les parents et les élèves sont importants mais ils ne sauraient remplacer les débats entre les différents acteurs et partenaires du sport scolaire.

Nous demandons à la DN d'avoir un suivi des réunions locales

Réponses

Laurent Petrynka :

- Remarques sur chefs d'établissement présidents d'AS logiques
- Certains rectorats mettent à disposition des postes pour les services, ils peuvent être recensés.
- Les personnels de droit privé sont un élément du rapport général
- Service civique : ce n'est pas la contrainte financière qui freine. Il est néanmoins nécessaire de former et de formuler des missions. Nous avons suggéré de profiter des actions ASEU et EURO pour y recourir et inciter nos services. Notre association se doit d'accompagner les jeunes dans la professionnalisation.
- Subventions. Il n'est pas souhaitable d'indiquer les montants dans le RG, ils sont l'objet des documents financiers
- Les coquilles de chiffres seront rectifiées. Problème des animateurs : la formule évolue chaque année mais sans être encore fiable à 100%
- Pause méridienne : on peut rappeler que l'ensemble de la semaine est consacrée à l'animation
- Suivi des réunions des coordonnateurs de district : un tableau de suivi a été réalisé qui peut vous être adressé.

Denis Lecamp, élu des AS

Proposition avait été retenue que des élus des AS fassent des propositions sur le module informatique

Réponse de Laurent Petrynka : rencontre possible avec le DSI à Paris notamment en profitant des réunions du groupe de suivi informatique.

Denis Lecamp, élu des AS

- Il serait intéressant de consacrer un chapitre à la ruralité.
- Entrée des Echecs comme sport mais pas classifié. Quelques problèmes posés : 7 équipes au CF. Y-a-t-il des critères pour décider de l'organisation d'un CF ? Peut-on conserver deux championnats ?
- Cirque : jusqu'à présent, le cirque avait la spécificité d'avoir un festival tous les 2 ans, qui n'était pas un CF mais une rencontre, c'est-à-dire que les élèves participants partageaient leurs connaissances apprenaient des autres et des cadres qui les formaient à de nouvelles pratiques. Des professeurs indiquent qu'on veut imposer un championnat de France à cette activité artistique, qui n'est pas une compétition. Peut-on avoir un éclaircissement à ce sujet ?

Réponse de Laurent Petrynka

- Ruralité : bonne note est prise d'autant que cet aspect fait partie des propositions du PNDSS. Un focus particulier pourrait être introduit à l'avenir, d'autant que les résultats sur ce thème sont plutôt avantageux.
- Echecs : remarque que vous ne contestez pas le fait qu'il s'agit d'un CF. Nous sommes dans la situation à l'UNSS où une fédération sportive s'est implantée dans les établissements scolaires sans l'UNSS. Que dirait-on si le rugby ou le football en faisait de même ? En conséquence nous avons préféré rencontrer cette fédération et conventionner sur une bonne entente au service des élèves. Dans un premier temps une compétition commune a été créée, et il n'est pas exclu qu'à l'avenir il y ait fusion des compétitions pour plus de lisibilité dans les établissements. Il s'agit à la fois d'un potentiel extrêmement fort de développement et d'une question de politique de l'UNSS
- Cirque : le festival constitue un événement remarquable de l'UNSS. Pour les rencontres nationales, il y avait précédemment un ensemble d'appellations différentes. Nous souhaitons que cette activité continue de se développer, que le festival quelle que soit son appellation future puisse s'implanter partout sur le territoire, et que nous mettions en œuvre l'accession pour le plus grand nombre à la certification des JO et à la reconnaissance des podiums pour le baccalauréat. Là où la danse a fait un effort de réflexion non pas de remise en cause du principe artistique, mais pour l'accès à cette reconnaissance, seuls les arts du cirque ne souhaitent pas évoluer. On ne peut prétendre que sous le prétexte artistique, l'activité n'est pas évaluable. Au bac EPS, les deux disciplines sont évaluées. Il n'est pas possible de fermer cette voie tout en respectant strictement la dimension artistique.

Denis Lecamp, élu des AS

Précise qu'il ne s'agit pas de remarques émanant uniquement de la Charente-Maritime. En tant que professeur d'EPS, il signifie que la note dénature l'activité. Néanmoins d'accord pour que les implantations tournent.

Laurent Petrynka exprime le désaccord fondamental, avec la CMN notamment, sur le fait que la notation dénaturerait le côté artistique.

Denis Lecamp : peut-être une concertation avec les animateurs concernés sera nécessaire.

Philippe Dekeyser indique que si certains professeurs défendent ce point de vue, d'autres réclament l'inverse.

Valerie Debuchy, inspection générale EPS

La reconnaissance du haut-niveau scolaire a été une bataille, maintenant acquise avec l'intérêt que tous les élèves qui atteignent un certain niveau y accèdent. Le fait que dans une activité, cet accès n'est pas possible constituerait une forme de discrimination. Les parents seraient d'autre part en droit de réclamer a posteriori la reconnaissance prévue par les textes. D'autant qu'elle constitue un enjeu au niveau des mentions.

Denis Lecamp remarque qu'il existe déjà des formes de discrimination entre disciplines dont le haut niveau est plus ou moins facilement accessible. D'autre part on peut imaginer un recours d'un élève n'ayant pas pu participer dans sa discipline où aucun CF n'est organisé.

Eric Olivero, élu des AS

S'agissant des coordonnateurs de district, pourquoi avoir déplacé l'article précédemment dans le rapport général à l'UNSS en chiffres ?

Réponse Philippe Dekeyser : la mention dans l'UNSS en chiffres a toujours existé.

Dominique Baud, FCPE

C'est la première fois que j'assiste à un CA de l'UNSS et suis étonnée et surprise : ce n'est pas du tout ce que je vis sur le terrain en tant que parent d'élèves et en tant que représentante des parents. Sur le terrain c'est dur, et on fait appel aux parents pour aller chercher de l'argent, pour accompagner. Ce qui m'ennuie c'est qu'on en parle peu et qu'on ne se pose pas plus de questions sur le mode de fonctionnement. 28,69% des AS ont un vice-président élève, 13,70% ont un vice-président parent. Cela est gênant : on a besoin des parents lorsque l'on augmente la licence, et dès que l'on a besoin d'accompagnants. Mais responsabiliser ne se fait pas ou peu et ce n'est pas les parents qui ne veulent pas. Cependant on peut travailler ensemble en équipe et l'UNSS ne se porterait pas bien sans les parents. Je souhaite qu'il soit fait une part plus importante aux parents et les parents vont faire en sorte que les élèves soient plus influents et écoutés. Ces chiffres me choquent. Il faut qu'on apprenne à vivre ensemble et notamment avec les professeurs, chacun dans ses compétences. Les parents peuvent aider beaucoup plus qu'on ne pense. Mais il faut appliquer en invitant systématiquement les parents aux AG à des horaires où ils peuvent se libérer tout simplement. Les élèves doivent participer au choix des activités, ce qui contribuerait à augmenter le nombre des adhérents.

Réponses :

Alexandre Grosse

La réforme de la gouvernance visait justement à permettre à tous les acteurs du sport scolaire de jouer un rôle. L'AS est une école de la citoyenneté et de la vie associative. Aussi, les fonctions de vice-président élèves et vice-président parents doivent être encouragées.

Laurent Petrynka

- Proposition d'inclure dans le rapport général un point particulier sur le livret parent, à la rédaction duquel les représentants ont été associés
- Sur les vice-présidences, c'est insuffisant. Nos directeurs sont sollicités et une partie des crédits est conditionnée à la formation de ces élus.

Conclusion à la présentation du rapport général : Alexandre Grosse

Le rapport général constitue un outil indispensable à la compréhension du rôle et des missions de l'UNSS, même s'il ne peut être exhaustif, d'où l'importance de focus sur les initiatives locales.

Outre la stricte organisation sportive, l'UNSS est une vitrine du sport scolaire et du sport en général, participant grandement au développement de la santé et la lutte contre les discriminations.

VI) **Vote du rapport général : adoption à l'unanimité.**

VII) **Question diverse**

Laurent Petrynka

Réforme territoriale et application à l'UNSS : entre organisation du sport et organisation de l'EN.

Dans un premier temps il s'agira de désigner parmi les directeurs régionaux, l'interlocuteur du Recteur lui-même désigné pour être l'interlocuteur des nouveaux présidents de régions.

Alexandre Grosse précise qu'il s'agit des recteurs de régions académiques, et qu'il est en effet souhaitable que l'organisation interne de l'UNSS se cale sur cette disposition.